

# Lettre d'Info du CESSMA

N°57, du 18 au 25 janvier 2021

Pour rappel tout déplacement nécessite une autorisation pour les venues sur site comme lors du dernier confinement. Veuillez adresser vos demandes à Didier Nativel en mettant en copie Olivier Sinaman.

Veuillez également noter qu'un autre modèle d'attestation est nécessaire pour les déplacements de personnels devant travailler pendant les horaires de couvre-feu.



## Informations de la Direction

### Prolongation d'un an des mandats des directeurs/directrices d'unité

Du fait de la pandémie, l'HCERES et le MESRI ont décidé de reporter d'un an les évaluations des unités. Notre unité dépend de la vague D, effective durant l'année universitaire 2022-2023. Suite à cette décision, la mandature prendra donc fin le 31/12/2024.

Pepita Ould Ahmed deviendra donc DU du CESSMA le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et non le 1<sup>er</sup> juillet de cette année.

### Rappel

[L'École d'Été 2021 du LabEx Dynamite se déroulera du lundi 30 août au vendredi 3 septembre 2021, au sein de l'institut Marie-Thérèse Solacroup \(Dinard\).](#)

Elle aura pour thème cette année : « **Écrire et réaliser un film en géographie** »

Les intervenant·e·s prévu·e·s sont des géographes-réalisateur·rice·s qui ont adopté une démarche filmique dans le cadre de leurs recherches et qui souhaitent partager leurs expériences et leurs réflexions.

Le programme de la semaine combinera des **projections thématiques, des conférences sur les techniques audiovisuelles** (prise de vue, prise de son, montage) et des **exercices pratiques**.

- Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au lundi 1er mars 2021 (minuit), et se font en ligne via le formulaire suivant** : <http://labex-dynamite.com/fr/evenements-du-labex/ecoles-dete/ecole-dete-2021/ecole-dete-2021-formulaire-dinscription/>
- **Informations et programme disponibles à l'adresse suivante** : <http://labex-dynamite.com/fr/evenements-du-labex/ecoles-dete/ecole-dete-2021/>

Vous trouverez l'affiche de cette École d'Été en pièce jointe.



## Informations institutionnelles

*Le département Ingénierie et Management de projets dédié à la Faculté Sociétés et Humanités a sélectionné les AAP suivants susceptibles d'intéresser les enseignants-chercheurs et chercheurs de la Faculté Sociétés et Humanités.*

**AAP Résilience Covid-19 de l'ANR**

<https://anr.fr/fr/detail/call/resilience-covid-19/>

**Date de clôture : 2 mars 2021**

**AAP ASTRID coordonné par l'ANR**

<https://anr.fr/fr/detail/call/accompagnement-specifique-des-travaux-de-recherches-et-d-innovation-defense-astrid-edition-2021/>

**Date de clôture : 2 mars 2021**

**AAP MRSEI de l'ANR**

<https://anr.fr/fr/detail/call/appe-a-projets-montage-de-reseaux-scientifiques-europeens-ou-internationaux-mrsei-edition-1/>

**Dates de clôture : 2 mars 2021 et 7 juillet 2021**

**AAP FRAL de l'ANR**

<https://anr.fr/fr/detail/call/appe-a-projets-franco-allemand-en-sciences-humaines-et-sociales-fral-2021/>

**Date de clôture : 11 mars 2021**

**AAP de recherche 2021 de la Mutualité Sociale Agricole**

<https://www.msa.fr/lfy/recherche-innovation>

**Clôture pour la réception des lettres d'intention : 12 février 2021**

**AAP Allocations post-doctorales de la Fondation Fyssen**

<http://www.fondationfyssen.fr/fr/bourses-detudes/objectifs-et-attribution/>

**Date de clôture : 2 avril 2021**

Contact : sandra.mereu@parisdescartes.fr (Département Ingénierie et Management de projets dédié à la Faculté Sociétés et Humanités ,Pole Développement de la Recherche et de la Valorisation (DRV) – DGD DRIVE), Tél. : + 33 (0)1 57 27 55 52

**Appel d'offre de l'Institut des Amériques pour des contrats doctoraux 2021-2024**

Afin de soutenir des actions de coopération internationale dans le domaine universitaire et scientifique, chaque année des contrats doctoraux sont attribués par le Ministère de de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I) au titre du partenariat avec l'Institut des Amériques (IdA).

Veuillez trouver ci-dessous un appel d'offre de l'Institut des Amériques pour des contrats doctoraux 2021-2024 : <https://www.institutdesameriques.fr/fr/article/appel-candidatures-contrats-doctoraux-ida-2021-2024>

Les candidats devront envoyer leur candidature **au plus tard le 2 mars à 18h** à l'adresse suivante : [idaappels@gmail.com](mailto:idaappels@gmail.com)

Le dossier est composé :

- Fiche de renseignement (ci-joint)
- Copie du dernier diplôme obtenu
- Lettre de recommandation du directeur de thèse potentiel (obligatoire)
- CV et lettre de motivation
- Relevés de notes du/des Master obtenus ou en cours
- Lettre d'accueil d'un chercheur ou de l'institution à l'étranger (recommandée)

### Chaire 2021 GIS Institut du Genre

Suite à la demande de la direction scientifique du GIS Institut du Genre, groupement d'intérêt scientifique, dont votre établissement respectif est membre, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le texte du règlement de la Chaire 2021 du GIS.

La date limite de dépôt de la candidature a été fixée **au 29/03/2021**.

Contact : Isabelle Pastor-Sorokine ([isabelle.pastor-sorokine@mshparisnord.fr](mailto:isabelle.pastor-sorokine@mshparisnord.fr))

### **Rappel**

Université de Paris : Un nouvel appel à candidatures est ouvert

**L'échéance de l'appel est fixée au 27 janvier 2021**

Le programme national PAUSE alloue des financements incitatifs aux organismes de recherche et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche projetant d'accueillir un.e scientifique ou un.e artiste-enseignant.e en danger contraint.e à l'exil. Ces financements peuvent être renouvelés une fois, voire deux fois pour les doctorants à l'issue d'un nouveau processus d'évaluation



## **Evènements Scientifiques**

### Séminaire de recherche : « Outre-mer et recherche en sciences sociales : jeux d'échelles et de souverainetés »

Faisant suite à la journée d'études organisée en juin 2019 par Sarah Mohamed-Gaillard et Valelia Muni Toke, avec le soutien de la F3S (« Les Outre-mer français : relations à l'Etat et politiques publiques »), ce séminaire de recherche vise à contribuer à la structuration d'un réseau de recherche sur les « Outre-mer » en sciences sociales. En partant du cas français, mais sans s'y restreindre (et donc en étendant la réflexion aux territoires qui, d'une manière

ou d'une autre, sont dans une situation de non-souveraineté ou de souveraineté restreinte), il s'agit d'explorer notamment les situations postcoloniales de dépendances politiques, économiques, sanitaires ; les questions spécifiques posées par la gouvernance et les usages du domaine maritime, et plus largement des ressources naturelles ; la reconfiguration des rapports entre « Suds » et « Nords » du point de vue de la globalisation ou de l'articulation entre politiques publiques et savoirs autochtones. Le programme du séminaire est conçu avec l'appui d'une équipe scientifique pluridisciplinaire (histoire, anthropologie, sociologie, sciences politiques et juridiques). Cinq séances en distanciel seront organisées entre janvier et juin 2021.

**La première séance**, organisée le **vendredi 29 janvier 2021, de 10h-12h**, a pour titre « *Politiques culturelles : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte* »

Intervenant.e.s : Vincent Martiny (Université de Nice) et Audrey Célestine (Université de Lille)

Discutant : Pierre-Yves Le Meur (IRD)

Inscription : <https://framaforms.org/seminaire-outr-mer-vendredi-29-janvier-10h-12h-1611130665>

**[AAC : Colloque « Des migrations internationales privilégiées ? », 15 et 16 juin 2021 – LIMITE : 31/01/2021](#)**

accéder à l'appel intégral ici <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/01/07/aac-colloque-des-migrations-internationales-privilegiees-juin-2021-limite-31-01-2021/>

En s'intéressant aux migrations internationales dites « privilégiées », ce colloque prend pour objet des déplacements donnant lieu à des installations à l'étranger sur le long ou le moyen terme et que l'on peut penser favorisés par la possession de différentes ressources sociales. À travers le questionnement de la catégorie « migration privilégiée », le colloque se donne pour but de comprendre les rapports de pouvoir multiples qui se nouent autour de l'accès et de l'expérience de la mobilité internationale.

Les 4 axes de réflexion proposés sont :

- Axe 1 : Migrer pour acquérir ou maintenir une position privilégiée
- Axe 2 : Ambivalence et fragilité des privilèges en migration
- Axe 3 : Les rapports privilégiés à l'espace d'arrivée
- Axe 4 : Quand l'action publique arrange les migrations qualifiées, quand les migrations qualifiées s'arrangent avec l'action publique

**Les propositions de communication (une page) sont à envoyer à l'adresse [colloque.migrapriv2021@gmail.com](mailto:colloque.migrapriv2021@gmail.com) pour le 31 janvier 2021.** Les propositions de communication mentionneront les méthodes et le matériel empirique utilisés. Elles préciseront dans quel axe ci-après elles s'inscrivent. Les propositions de communication transversales pourront ajouter un axe secondaire. Dans la perspective d'interroger cet objet selon des angles d'analyse et des méthodologies plurielles, et de mettre celles-ci en regard, les contributions de toutes disciplines des sciences sociales sont bienvenues. Pour les communications retenues, un texte d'environ 20 000 signes devra être envoyé en amont du colloque.

Le colloque se tiendra à l'Institut Convergences Migrations et /ou en distanciel le 15 et 16 juin 2021.

**Comité d'organisation :** Eren Akin (Université Paris Nanterre, ISP-CNRS), Théotime Chabre (Mesopolhis, ICM), Claire Cosquer (OSC, ICM), Saskia Cousin (CESSMA), Vincent Hugoo (Université Panthéon-Sorbonne, CESSP-CSE), Brenda Le Bigot (Université de Poitiers, Migrinter), Pauline Vallot (ENS Paris, CESSP-CSE) / **Comité scientifique :** Lama Kabbanji (IRD, CEPED, MobElites), Kevin Mary (Université de Perpignan Via Domitia, Art-Dev, MobElites), Saskia Cousin (Université de Paris, CESSMA), Pascale Laborier (Université Paris-Nanterre, ISP), Eve Bantman-Masum (Université Toulouse Jean Jaurès, LISST), Anne-Catherine Wagner (Université Panthéon-Sorbonne, CESSP), Nancy L. Green (EHESS, CRH), Hugo Bréant (Ined, CESSP, Dysolab), Simeng Wang, (CNRS, CERMES3), Grazia Scarfo` Ghellab (EHTP, Casablanca), Hélène Quashie (LARTES/IMAF/ICM), Elieth P. Eyebiyi (LASDEL & CREPOS Dakar)



[Appel à contribution Numéro spécial de la RTG à paraître fin 2021 Territoires et crises / crise des territoires](#)

La Tunisie, à l'instar de plusieurs pays en voie de développement (PVD), a connu lors des deux dernières décennies plusieurs crises qui ont eu des conséquences marquantes sur son territoire (national, régional et local). Ce numéro spécial de la Revue Tunisienne de Géographie propose d'examiner les crises sociopolitiques et sanitaires des deux dernières décennies qui ont affecté la Tunisie et les PVD et leurs effets sur les territoires et les sociétés. En effet, le terme de crise est une notion paradoxale qui constitue un événement à la fois circonscrit dans le temps et récurrent. Elle est ici comprise sous sa forme générique, et elle s'applique à différents domaines de la vie des sociétés et des économies et couvre « les crises environnementales » « les crises sociales » « les crises politiques » « les crises économiques », etc. Ces crises se produisent et se perpétuent avec des temporalités qui peuvent varier, de la perturbation soudaine et limitée dans le temps, à des périodes dépressionnaires. En économie, la crise « marque l'ébranlement d'un système économique de production à un moment donné, et s'accompagne d'une remise en question de certitudes économiques, politiques et sociales qui appellent à leur dépassement ».

[AAC : LE RETOUR DE LA RESTITUTION : MOBILISATIONS, IMAGINAIRES, \(RE\) APPROPRIATIONS.](#)

Double numéro thématique coordonné par Saskia Cousin (CESSMA, Université de Paris), Anne Doquet (IMAF, IRD) & Alexandra Galitzine-Loumpet (CESSMA). La date limite pour l'envoi de résumés (500 mots maximum) est fixée au **15 mars 2021 à minuit** (GMT+1). Les propositions sont à envoyer à Saskia Cousin (saskia.cousin@u-paris.fr), Anne Doquet (annedoquet@yahoo.fr) et Alexandra Galitzine Loumpet (loumpet.galitzine@gmail.com)

Les débats autour des restitutions des biens culturels sont aussi anciens que les spoliations. Sur le continent africain, certaines demandes sont médiatisées au moment des Indépendances et des festivals panafricains. Les premières restitutions datent des années

1970, à la suite des conventions internationales contre le trafic illicite des biens culturels (Unesco 1970, 1973). En 1978, Amadou-Mahtar M'Bow, alors directeur général de l'Unesco, lance un appel pour le retour. La même année est créé le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale. Pourtant, la plupart des demandes essuient un refus au nom de l'inaliénabilité des collections et les rares retours ne sont pas des restitutions : objets « donnés » par la Belgique au Zaïre, sculpture du bélier « offerte » au Mali, « revente » des bronzes du Bénin... Seuls des restes humains ont fait l'objet d'une restitution. En 2006, la France doit cependant rendre au Nigéria les sculptures Nok du Musée du Louvre ; en 2008, après de nombreux débats (Ficquet 2004), l'Italie restitue à l'Éthiopie la stèle d'Axoum. Le Kenya reçoit 30 statues vigango du Denver Museum of Nature and Science en 2014 (Nevadomsky 2018). En 2017, le discours du président Macron, suivi du rapport Sarr-Savoy (2018) et d'un projet de loi sur la restitution de biens culturels au Bénin et au Sénégal (2020), ouvre en Occident une nouvelle séquence de débat sur la légalité et la légitimité des restitutions. Dans les pays africains concernés, la restitution est en revanche perçue comme un enjeu pour l'imaginaire national, une éventuelle coopération culturelle sincère ou un espoir touristique.

La littérature scientifique atteste de cette divergence d'appréciation et porte principalement sur les questions historiques, juridiques ou politiques et sur la restitution du point de vue des acteurs occidentaux et intergouvernementaux (König et al. 2018 ; Sarr & Savoy 2018). Des chercheurs (Clifford 2013 ; Bodenstein & Pagani 2014) et des artistes (Fred Wilson, Sammy Baloji, Kader Attia) interrogent la violence des exhibitions postcoloniales, les mémoires douloureuses d'objets en exil ou en diasporas (Galitzine-Loumpet 2011 ; Appadurai 2017). D'autres travaux examinent le rôle des musées sur le continent africain (Bondaz et al. 2014 ; Seiderer 2014 ; Abungu 2018 ; Akogni et al. 2019), leurs publics touristiques (Quashie 2009 ; Cousin 2013 ; Doquet et al. 2018) ou leur avenir (Bocoum et al. 2018), des processus de « démuséalisation » (Loumpet 2018) aux diverses formes de resocialisation des objets (Tassi et al. 2018 ; Ndjock Nyobe 2019 ; Malaquais & Vincent 2020).

Cet appel propose de déplacer la focale : 1) de l'Occident aux pays africains concernés, 2) des questions de restitution aux problématiques du retour, 3) de la vision muséocentrée aux rôles des diasporas et du tourisme, 4) des instances et autorités officielles du patrimoine aux lieux, récits et transmissions considérés comme marginaux, secondaires ou officieux. L'objectif de ce numéro est donc d'étudier les enjeux politiques, les rôles économiques, les usages sociaux du retour des objets depuis les pays concernés à travers trois thématiques :

1- Enjeux politiques et identitaires des mobilisations pour la restitution. Appuyées sur des archives, des enquêtes ou des témoignages, les propositions documentent la généalogie des demandes et des mobilisations. Qui en sont les acteurs ? Quels en sont les réseaux et les enjeux ? Quels rôles les institutions et les conventions internationales ont-elles joué ? Quelle est l'importance des communautés diasporiques dans les mobilisations ? Quelles sont les relations entre les acteurs et les débats passés et actuels ? Quels sont les enjeux politiques des demandes de restitution : revendications politiques internationales, enjeux de confortation ou de contestation du récit national ou des pouvoirs en place ? Quelles sont les mobilisations locales, nationales ou transnationales ?

2- Dispositifs culturels et justifications économiques et marchandes du retour. Les articles de cet axe examinent les matérialités, les justifications et les dispositifs du retour juridiques, techniques, administratifs ou scénographiques. Quelles sont les conditions juridiques du retour, quelles en sont les modalités concrètes et leurs enjeux ? À quels publics les musées

concernés par le retour s'adressent-ils ? Quels sont les rôles respectifs du marché de l'art africain, des conventions patrimoniales et des labellisations touristiques ? Quelles places les arguments touristiques tiennent-ils dans le dispositif et ses justifications ? Comment viennent-ils conforter ou, au contraire, s'opposer à d'autres motivations, notamment politiques, culturelles et religieuses ?

3- Mémoires et (ré)appropriations sociales L'enjeu est ici de décrire « le retour » depuis et à partir des sphères sociales se considérant comme propriétaires, héritières ou garantes des objets concernés : institutions culturelles ou religieuses, autorités ou communautés traditionnelles, monde artistique, etc. Les articles s'intéressent aux attachements et aux valeurs revendiqués, aux bénéfices (ou maléfices) attendus du retour de ces « choses », aux manières dont elles font « identité » ou « altérité ». Quelles sont les relations entre les échelles institutionnelle, communautaire, les appropriations visibles des objets et les mémoires orales et intimes — mémoires familiales, des cultes —, les matrimoines (Hertz 2002) qui accompagnent leur retour ? Enfin, quels rôles artisans et artistes jouent-ils dans les reconnections culturelles et les reconfigurations sociales liées au retour ? Si les débats sont focalisés sur les restitutions en Afrique francophone, ce numéro souhaite s'ouvrir à tous les mondes africains pour éclairer les différents contextes de spoliations coloniales, les disparités postcoloniales, la diversité des mobilisations. Les articles documentant par des enquêtes les demandes de retours, les accueils effectifs et l'analyse des termes locaux en usage seront vivement appréciés. Les articles associant des acteurs impliqués au travers d'entretiens ou de co-écritures seront bienvenus. Ce numéro double est prévu pour septembre 2023 et sera enrichi des travaux de l'ANR ReTours.

<https://retours.hypotheses.org>

### **Rappel**

#### [Appel à contribution de La Revue tunisienne de Géographie.](#)

Monique Bertrand souhaite relayer cet appel.

Une nouvelle équipe de rédaction vient de prendre la relève pour diriger la RTG dans le but de poursuivre son activité de publication des travaux de recherches des géographes tunisiens et étrangers. De nouveaux horizons s'affichent pour les prochaines années avec l'ambition de cette nouvelle équipe pour l'indexation de la revue et pour la mettre en ligne afin de garantir sa diffusion et son rayonnement scientifique au niveau national et international.

Afin de garantir la périodicité de la parution de notre revue nous appelons tous les chercheurs géographes tunisiens et étrangers, afin d'envoyer leurs travaux de recherche pour publication. Le comité de rédaction veillera à un traitement dans les délais de ces travaux et informera les auteurs des résultats de l'évaluation.

Nous comptons sur le soutien de tous les géographes de toutes les universités tunisiennes et étrangères pour la réussite de notre mission et pour participer aux prochains numéros.

Les articles sont à adresser à Monsieur Mourad ben Jelloul, Rédacteur en chef de la RTG  
RTG – Revue tunisienne de Géographie Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis & Université de Tunis 94, BD du 9 avril 1938, 1007 - Tunis

Courriel : [rtg.fshs.ut@gmail.com](mailto:rtg.fshs.ut@gmail.com)

#### [Le chercheur comme artiste sur le terrain.](#)

### **Rappel**

Cet appel à communication est lancé par Marianne-Sarah Saulnier, anthropologue, à l'Université de Montréal et Anthony Grégoire, ethnomusicologue à l'EHESS et EHESS (Paris)

à l'Université de Montréal. Il s'agit de stimuler la réflexion autour de la recherche musicologique et/ou artistique, où il n'est pas rare de voir le chercheur agir lui-même comme artiste sur son propre terrain. Nous lançons donc dès maintenant un appel à participation pour une publication collective pour laquelle ce rôle particulier et subjectif positionne l'artiste-chercheur à la fois comme source et objet de sa propre recherche (Guerraoui, 2009). Cette proposition vise à présenter le rôle artiste-chercheur en répondant aux questionnements suivants: quels sont les avantages et les difficultés rencontrés lorsque le chercheur se positionne comme artiste et co-créateur sur le terrain? Quels sont les enjeux et défis éthiques qui peuvent en découler? Quelles méthodologies artistiques alternatives existe-t-il en complémentarité au positionnement de chercheur-observateur?

Les propositions, d'une longueur de 300 mots, ainsi qu'une courte notice biographique de 100 mots maximum, sont attendues pour le 12 février 2021. Les auteur(trice)s dont la proposition aura été retenue seront notifié(e)s fin-février, et les textes complets, d'une longueur de 8000 mots maximum (excluant notes et bibliographie), seront attendus pour le 30 mai 2021. Les propositions en anglais sont acceptées, mais qu'elles devront être traduites en français pour la publication et ce, aux frais de l'auteur. Les soumissions doivent être adressées par courriel (artistechercheur@gmail.com), en format Word uniquement.

### Rappel

#### [Le retour de la restitution. Mobilisations, imaginaires, \(ré\)appropriations](#)

Appel à contributions

Revue *Cahiers d'Études africaines*.

Double numéro thématique coordonné par Saskia Cousin (CESSMA, Université de Paris), Anne Doquet (IMAF, IRD) & Alexandra Galitzine-Loumpet (CESSMA)

Argumentaire appel : <https://imaf.cnrs.fr/spip.php?article4223>

La date limite pour l'envoi de résumés (500 mots maximum) est fixée au 15 mars 2021 à minuit (GMT+1).

**En savoir plus**: Les propositions sont à envoyer à Saskia Cousin (saskia.cousin@u-paris.fr), Anne Doquet (annedoquet@yahoo.fr) et Alexandra Galitzine Loumpet (loumpet.galitzine@gmail.com)



### *Paroles aux axes et aux aires*

---

[L'axe aréal sur le Maghreb et le Moyen-Orient](#) propose pour cette année 2021 un rendez-vous mensuel sous forme de séminaire autour de l'actualité de la recherche sur la région. Les rencontres permettront de nous retrouver et de discuter autour d'une présentation d'un.e chercheur.e. Elles auront lieu tous les derniers vendredis du mois de 14h à 16h et alterneront entre présentation des chercheurs du CESSMA et présentation d'invités externes. En fonction des conditions sanitaires, elles auront lieu en distanciel ou en présentiel. Notez déjà la date de la première séance : vendredi 29 janvier. Des précisions sur les lieux et/ou le lien zoom vous seront données très prochainement. Cette séance permettra aux membres du laboratoire doctorants, chercheurs et associés travaillant sur la région de faire connaissance et de discuter autour de la constitution de cet axe. Vos contributions sont les bienvenues.



Merci aux personnes intéressées de nous contacter par email pour être ajoutées à la liste de diffusion et recevoir les liens Zoom si nécessaires. Équipe: Mériam Cheikh, Damiano De Facci et Jean-Yves Moissoner

En savoir plus: [meriam.cheikh@inalco.fr](mailto:meriam.cheikh@inalco.fr)



### Rappel

[Le Guide du doctorant](#), mis à la disposition des établissements et des doctorants par l'Abes, a été mis à jour et entièrement refondu. Le guide prend désormais la forme, non plus d'une brochure, mais d'un portail documentaire, accessible en ligne :

<http://documentation.abes.fr/aidetheses/ProfilDoctorant.html>

Ce guide comprend :

- un rappel du contexte institutionnel et réglementaire ;
- un manuel d'utilisation de STEP (interface "doctorants") ;
- des recommandations pour rédiger sa thèse ;
- un rappel sur le circuit de dépôt, d'archivage, de signalement et de diffusion des thèses soutenues ;
- le manuel d'utilisation de theses.fr ;
- une sélection de sites web ;
- une FAQ.

Le Service des thèses de l'Abes

---

## *Cessma en lutte*

---

### [Schéma réglementaire de la LPR : 22 décrets ou arrêtés, avec un 1er train examiné au printemps, un 2eme à l'automne.](#)

Le schéma réglementaire de la LPR – promulguée le 24 décembre 2020 – comporte 22 décrets ou arrêtés, selon le document présenté par le MESRI au CTU du 13 janvier 2021. Le calendrier prévisionnel prévoit deux temps forts : un 1er train au printemps 2021, puis un 2e à l'automne 2021. Il y a deux périmètres de consultation : les textes concernant la revalorisation des carrières et des rémunérations, prévus dans le cadre du protocole d'accord ; et les textes relevant du CTM et du CTU. Ce document, non définitif, doit être présenté le 14 janvier en interministériel et le 19 janvier en CTMESRI.

Le calendrier de consultation des instances de dialogue social concernant le schéma réglementaire global de la LPR, présenté ce mercredi 13 janvier 2021 durant le CTU, est organisé en deux temps :

1er train, printemps 2021

#### **Périmètre protocole**

- Décret sur l'indemnitaire enseignant-chercheur/chercheurs
- décret sur le repyramidage des enseignants-chercheurs
- décret sur le repyramidage des ITRF
- arrêtés sur la revalorisation des enseignants-chercheurs et des chercheurs en 2021

#### **Périmètre CTM/CTU**

- décret encadrant les chaires de professeur junior
- décret relatif aux CDI de mission
- décret classement
- décret "indemnité différentielle 2 Smic", permettant qu'il n'y ait pas d'inversion de carrière
- décret relatif au nouveau contrat post-doctoral public
- décret sur le congé d'enseignement ou de recherche pour les salariés du privé
- nettoyage de décret de 1984, notamment concernant la suppression de la qualification professeur et le décontingement

2e train, automne 2021

#### **Périmètre protocole**

- décret accès à la hors échelle B pour les chargés de recherche
- décret repyramidage des directeurs de recherche de classe exceptionnelle
- décret fusion des corps d'ingénieurs de recherche
- arrêtés de revalorisation des chercheurs et enseignants-chercheurs pour 2022

#### **Périmètre CTM/CTU**

- décret encadrant la simplification du régime des autorisations de cumul d'activité accessoire pour passer à une simple déclaration
- décret relatif à l'encadrement de l'éméritat (durée de l'éméritat et droits attachés à ce titre)
- décret mobilité à temps partiel
- décret fixant les modalités de la nouvelle déclaration d'intérêts nécessaire préalablement à l'exercice d'une mission d'expertise auprès des pouvoirs publics et du Parlement
- arrêté sur la revalorisation du doctorat
- arrêté relatif à l'expérimentation du recrutement de MCF sans qualification CNU
- nettoyage du décret de 1983 pour les EPST

**En ce qui concerne le CNU :** alors que la campagne CNU de qualification a débuté, que les candidats ont déposé leurs dossiers, que ces dossiers ont été distribués aux rapporteurs qui ont commencé leur travail d'évaluation, les présidents de section viennent de recevoir un courrier annonçant que les candidatures de MCF titulaires pour la qualification de PR ne devaient pas être examinées. Outre le mépris du travail déjà accompli par les candidats (dépôt de leur dossier), et par les bureaux et membres des sections CNU, cette 'note de cadrage' rend caduque dès cette année les appels relayés par la grande majorité des sections CNU et des collègues (dont plusieurs présidents d'université) à exiger dans les jurys de recrutement que seuls les candidats qualifiés puissent être auditionnés.